

La verrue

Autor(en): **Deslandes, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 47

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au **CONTEUR VAUDOIS**,
pour 1928, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain,
en s'adressant à l'Administration,
9, Pré-du-Marché, Lausanne.

LA VERRUE

Le père François sort de sa maison, hume le vent, regarde, une seconde, l'air bleu qui bouge entre les feuilles du noyer, et s'en va s'asseoir sur son banc familial, au bout du verger.

Il songe à ce passé, point encore si vieux, où il vivait en paix, dans un clos qu'il avait arrangé à son goût. Il lui avait gardé, à ce bien qu'il tenait de son père, son allure ancienne. Entre la maison et le lac, les noyers, qui avaient achevé de grandir, conservaient leur fière allure. Plus bas, vers la grève, les pruniers, les pommiers, les cerisiers hâtifs se suivaient en ligne droite, à la mode d'un temps où l'on ne compliquait pas les choses... Au bout du verger, entre deux pruniers, le banc rustique, que François avait dressé de ses mains : douze troncs de coudrier pour le siège, autant pour le dossier, quatre pieux de chêne, et l'on avait un banc où l'on était bien, qui n'avait pas coûté cher. François regarde les feuillages rougis par l'automne, le prunier qui ne montre plus que ses branches grises sur un fond divinément bleu, le cerisier, bouquet éphémère, rouge vif, que la première tempête de novembre dispersera. Ce bleu de l'air, ce bleu du lac, il les regarde comme s'il en voulait envelopper toute sa sensibilité de vieil homme, qui sait qu'il ne les verra plus longtemps. Et sa joie, qu'il garde bien en lui, s'embrume lorsqu'il aperçoit, à l'autre bout du pré, ce pavillon grotesque imaginé par sa belle-fille, au temps où elle s'en vint vivre avec lui.

Il est, par le monde, des gens à qui ne suffit pas la noble simplicité d'un verger descendant vers le chemin de la grève, comme un large tapis de verdure et de fleurs. Ils n'ont de cesse qu'ils aient orné cette simplicité qui se serait bien passée d'eux. Dans un pâturage de pierres et d'herbe courte, ils construiront un comique chalet de bois, qui rappelle une pagode. Aux rives d'un lac aux lignes nobles, à la blonde atmosphère, ils planteront des sapins, pour se souvenir mieux de leur village natal, au pied des forêts noires. Il leur faut du bizarre, de l'inédit, un quelque chose qui les singularise, qui les fasse remarquer. Sans y voir mal, ils détruiraient l'harmonie ancienne d'un paysage, pour la douteuse gloire d'y mettre « du leur ».

Ainsi fit la belle-fille de François, lorsqu'elle vint s'installer dans l'antique maison, où elle tiendrait le ménage du veuf et soignerait ses rhumatismes débutants. D'avoir tenu, en ville, une charcuterie achalandée, elle gardait de la moustache aux lèvres, un soupçon très net de barbe au menton et le verbe haut, inlassablement. Comme elle avait mené ses servantes et ses pratiques,

avec l'allègre humeur et la forte santé de Madame Angot, elle mena le vieux, ses journées, sa maison, son verger. Elle se levait matin et s'en allait porter aux poules de l'enclos une pâtée qui venait de cuire à côté du chocolat crèmeux de François. Elle s'en allait, selon la saison, repiquer un carré de laitues, cueillir les premières chichées amères, secouer le prunier pour préparer, l'heure d'après, les confitures de l'hiver. Elle guettait, sur le seuil, deux ou trois commères favorites qui s'en allaient à leur plantage. Elle observait, la moue désapprobatrice, ces jolies filles, la nuque rasée, qui s'en venaient prendre leur bain à l'ombre des peupliers. Puis, la jambe traînante, elle s'en revenait à sa cuisine, surveiller le frotic de midi.

Un matin, il lui parut que cette perspective du lac, entre les noyers, les pruniers et le pommier du bas, serait bien vide si l'on n'y bâtissait un pavillon qui, pensait-elle embellirait le petit domaine et lui conférerait cet air de distinction dont elle rêvait. Elle n'en parla pas à son beau-père, qui, du fond de ses goûts « arriérés », eût désapprouvé l'étrange projet. Elle préféra mener à bien, seule, cette construction dont la pensée la hantait depuis trois semaines. Elle pensait que l'on n'agit bien que si l'on agit seule, et le seul recours aux avis du beau-père eût défloré son plan. Elle s'en ouvrit tout juste à un architecte de la ville, qui, connaissant ses lubies, préféra ne point discuter.

Et l'on vit, à quelque temps de là, s'élever dans ce lieu paisible une étonnante bâtisse de bois brun qui ressemblait à une boîte d'allumettes redressée sur son bout. Quelque chose qui tenait de la prison et du cerceuil : de lourdes parois, un plancher surélevé en estrade et un fond de bois nu, lugubre comme toute la baraque. A cause du vent, disait-elle, il avait fallu d'épaisses parois. Et, sous le comode prétexte de distraire son beau-père, elle avait dressé cette cage compacte le plus près possible de la route, pour qu'elle fût bien à la vue des passants, des charretiers et des baigneuses. Elle la lui fit voir, dès que tout fut terminé, en lui représentant que les parois épaisses lui épargneraient les vents de l'est, et que la plaisante exposition de cette guérite lui laisserait, jusqu'aux dernières minutes de la journée, le bienfait d'un soleil ardent.

François regarda, haussa les épaules, ne dit mot, et, de sa vie, il n'entra dans l'étroite cage que sa bru avait construite pour lui.

D'autres y entrèrent : des amoureux rustiques, la trouvant commode, des passants, la jugeant drôle à regarder de près. Un soir qu'elle revenait, Julie y trouva ces vers griffonnés à la craie :

Le verger était noble, et de belle apparence,
Rien ne manquait, vraiment, pour qu'on s'y trouvât
Qui fit ce pavillon pour en doubler l'aisance? [bien.
Le mieux est l'ennemi du bien.

Sa mine sèche se pinça davantage, lorsqu'un matin de vacances, elle découvrit sur le bois brun ce quatrain qu'y avaient laissé deux collégiens farceurs :

Pour les prochaines Brandons,
Marionnettes, marionnettes,
Pour les prochaines Brandons,
Là, nous nous en souviendrons...

Une surveillance discrète, derrière ses volets, la retint, tout le soir des Brandons qui suivirent. Elle n'aperçut rien, qu'un renard qui se glissait le long de la haie.

Et, depuis, l'odieuse cahute, verrue d'un parfait paysage, se dresse entre le noyer et le vieux pommier aux branches déclinantes. Les passants s'amuse, une minute, à la regarder. Les petits drôles du voisinage l'ont appelée d'un nom qu'il ne sied pas de redire aux chastes oreilles des lectrices. Les gens de goût haussent les épaules et pressent un peu le pas. Toujours fière de son œuvre lamentable, la bru vieillissante n'a pu, malgré toutes les conquêtes de la chimie, effacer de la paroi brune cette impertinente sentence qu'y inscrivit, elle en est sûre, le pasteur d'une paroisse toute proche :

Mais que vois-je, là-bas, sous l'opulent noyer?

Portes du Paradis, célestes espérances...

Si les portes du ciel avaient cette apparence,

J'en saluera de loin la divine substance,

Mais je n'y voudrais point entrer.

Pierre Deslandes.



TSOUYE-TE

Le couste la tiura de Velâ-lè-Tomme, lài avâi on pucheint perâ que l'étâi âo menistre. Clli perâ l'étâi adî tserdzî. Que lè z'annâie fussant crouïe, que fussant boune, po lo perâ âo menistre, l'étâi tot on : jamé lè pere manquâvant à l'appet. Et que l'étâi boune, n'è pas de dere. La serveinta âo menistre lè z'accommodâve de tote lè manâire : ein mochî, ein papette, tot riond, plliemâ, ein resegna, cru, couet et dinse et dinse. Qu'arâi-te fé sein clliâo pere, lo menistre ? Lâi tegnâi quemer âi pelion de sè get. Mimameint, ein avâi que preteindant que l'arâi dza tsandzî de perrotse sein lo perâ. Et âo pridzo quand liésâi dein la Bibllia clli coupliet que sè dit : « Tout arbre qui ne porte point de bon fruit sera coupé et jeté au feu », lè dzein sè peinsâvant : « L'è pardieu pas lo perâ âo menistre que l'è dinse ! »

Onna matena de sti derrâi âoton, lài avâi on tredon dâo diâbllio pè la tiura : dâi bramâie, dâi berbotâdzo à ne pas s'ouïre ! Peinsâ-vo vâi assebin, tandu la nè, on larro l'étâi vegnâ et l'avâi robâ lè pere ! Quint' achon, tot parâi ! Robâ dâi pere et justameint lè pere âo menistre !

Cô faillâi-te, accounâ ? Oï, cô ? Lo menistre, que l'étâi on tout fin, s'è pas tenu po battu.

La demeinde d'apri, compto prâo que tota la perrotse l'étâi âo pridzo. On sè peinsâve que lo menistre voliâve dere on mot dâi pere. Lè bon l'étânt dan vegniâ pè tiuriosità, lè crouïo po ne pas être accounâ. Vo dio que lài manquâve nion.

Aprî la prèire, lo menistre lâo dit dinse :

— Mes chers frères, vous savez quel vol on a commis cette semaine. Mon poirier a été dépouillé ! Les poires qui faisaient ma joie, qui me